REPUBLIQUE FRANCAISE EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ORMES

SEANCE DU 03 AVRIL 2024

Nombre de membres afférents au CM :19 Nombres de membres en exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 27 MARS 2024

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 3 AVRIL à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames: BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine,

ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs: BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent,

SABOURIN Jacques

Absents excusés VASLIN Aurélie, GASSE Ombeline, ROULEAU Marc et SERVANT Ludovic

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2024/21

SMVA (Syndicat Mixte Vienne et Affluents) CONVENTION ARRACHAGE JUSSIE

Madame le Maire donne connaissance au conseil du courrier qu'elle a reçu du syndicat mixte vienne affluents, relatif à l'entretien des berges de la rivière la Vienne et notamment de la lutte contre la prolifération de la jussie.

Le syndicat propose d'établir une convention de partenariat pour l'arrache de la jussie sur le territoire du Syndicat Mixte Vienne et Affluents. Madame le Maire donne lecture du projet de convention définissant les missions du Syndicat et de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention telle que proposée.

Pour extrait conforme Aux Ormes le 4 avril 2024 Béatrice FONTAINE Maire